

Accueil de Loisirs Lou Loubatou
 Le Bourg 19330 Chanteix
 07 86 20 21 27
clsh.louloubatou@orange.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION VACANCES D'HIVER février 2024

Nom/Prénom de(s) l'enfant(s): _____ Age: _____
 Adresse : _____ Tél: _____

Semaine du 19 au 23 février 2024		Semaine du 26 février au 1 mars 2024	
Lundi 19 février		Lundi 26 février	
Mardi 20 février		Mardi 27 février	
Mercredi 21 février		Mercredi 28 février	
Jeudi 22 février		Jeudi 29 février	
Patinoire (pointure) +de 6 ans		Vendredi 1 mars	
Atelier TooFruit 3/5 ans	bassine gant serviette de toilette		
Vendredi 23 février			

(Cochez la case où votre(s) enfant(s) sera présent au centre)

|| Séjour pyrénées SKI 2024 du 26/02 au 01/03

Ce bulletin est **OBLIGATOIRE** pour le bon fonctionnement du centre et surtout pour prévoir le nombre de repas et l'encadrement des enfants.

Plage d'Accueil à respecter impérativement 7h30-9h et 17h-18h30

Si les jours de présence de vos enfants à l'accueil de loisirs ne sont pas respectés, une pénalité correspondant à 50% du prix de journée vous sera facturée à la fin du séjour, sauf:

- Sur présentation d'un certificat médical
- Ou avoir prévenu le directeur une semaine à l'avance

A retourner deraî délai le vendredi 9 février 2024

Je vous rappelle que le dossier doit être complet au 1er jour de présence de votre enfant.

Accueil de Loisirs Lou Loubatou
 Le Bourg 19330 Chanteix
 07 86 20 21 27
clsh.louloubatou@orange.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION VACANCES D'HIVER février 2024

Nom/Prénom de(s) l'enfant(s): _____ Age: _____
 Adresse : _____ Tél: _____

Semaine du 19 au 23 février 2024		Semaine du 26 février au 1 mars 2024	
Lundi 19 février		Lundi 26 février	
Mardi 20 février		Mardi 27 février	
Mercredi 21 février		Mercredi 28 février	
Jeudi 22 février		Jeudi 29 février	
Patinoire (pointure) +de 6 ans		Vendredi 1 mars	
Atelier TooFruit 3/5 ans	bassine gant serviette de toilette		
Vendredi 23 février			

(Cochez la case où votre(s) enfant(s) sera présent au centre)

|| Séjour pyrénées SKI 2024 du 26/02 au 01/03

Ce bulletin est **OBLIGATOIRE** pour le bon fonctionnement du centre et surtout pour prévoir le nombre de repas et l'encadrement des enfants.

Plage d'Accueil à respecter impérativement 7h30-9h et 17h-18h30

Si les jours de présence de vos enfants à l'accueil de loisirs ne sont pas respectés, une pénalité correspondant à 50% du prix de journée vous sera facturée à la fin du séjour, sauf:

- Sur présentation d'un certificat médical
- Ou avoir prévenu le directeur une semaine à l'avance

A retourner deraî délai le vendredi 9 février 2024

Je vous rappelle que le dossier doit être complet au 1er jour de présence de votre enfant.